

ACTION URGENTE

IRAN. DES ARABES AHWAZIS RISQUENT UN PROCÈS INIQUÉ ET DES ACTES DE TORTURE

Six Arabes ahwazis d'Iran seront jugés le 20 mai prochain. Ces hommes ont été détenus sans inculpation pendant près d'un an ; tous ont été arrêtés en raison de leurs activités en faveur de la minorité ethnique dont ils sont issus. On craint qu'ils soient jugés de façon inéquitable et subissent des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Les six hommes, tous originaires de Khalafabad, dans la province du Khuzestan (sud-ouest de l'Iran), ont été interpellés chez eux en février et mars 2011, avant le sixième anniversaire des manifestations de grande ampleur organisées en avril 2005 par les Arabes ahwazis. **Mohammad Ali Amouri**, blogueur, **Rahman Asakereh**, professeur de chimie, et **Hashem Shabani Amouri**, enseignant, ont été appréhendés le 16 février. **Hadi Rashidi** (ou Rashedi), enseignant, a été arrêté le 28 février, tandis que **Sayed Jaber Alboshoka** et son frère cadet **Sayed Mokhtar Alboshoka** ont été interpellés en mars.

Ces six individus sont actuellement détenus à la prison de Karoun à Ahvaz, dans la province du Khuzestan. Au moins quatre d'entre eux n'ont pas eu le droit de s'entretenir avec un avocat pendant au moins huit mois après leur arrestation. Aux alentours de février dernier, ils ont tous été inculpés, au cours d'audiences individuelles de cinq minutes, d'infractions formulées en termes vagues, à savoir « inimitié à l'égard de Dieu et corruption sur terre », « rassemblement et collusion contre la sûreté de l'État » et « diffusion de propagande contre le régime ». Le premier chef d'inculpation est passible de la peine capitale. Les six hommes doivent être jugés le 20 mai prochain devant la 2^e chambre du tribunal révolutionnaire de Dezful.

Mohammad Ali Amouri, qui s'était enfui en Irak en décembre 2007 avant d'être renvoyé de force dans son pays en janvier 2011, aurait subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements pendant les sept premiers mois de sa détention. Hadi Rashidi a été hospitalisé après son interpellation, apparemment victime de torture ou d'autres mauvais traitements ; il serait en mauvaise santé. La famille de Sayed Jaber et Sayed Mokhtar Alboshoka affirme que le premier a perdu 10 kilos et que le second souffre de dépression et de pertes de mémoire des suites d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à veiller à ce que Mohammad Ali Amouri, Rahman Asakereh, Hadi Rashedi, Hashem Shabani Amouri, Sayed Jaber Alboshoka et Sayed Mokhtar Alboshoka soient jugés au cours de procès respectant les normes internationales d'équité et excluant tout recours à la peine de mort ;
- exhortez-les à s'assurer que ces hommes soient protégés contre la torture et d'autres mauvais traitements, et qu'ils puissent s'entretenir régulièrement avec les avocats de leur choix ;
- demandez-leur de garantir que Hadi Rashidi et les cinq autres hommes bénéficient immédiatement des soins médicaux nécessaires.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JUIN 2012 À :

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of Shahid
Keshvar Doust Street

Tehran, République islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

Twitter : « #Guide suprême @khamenei_ir doit garantir que six Arabes ahwazis soient jugés de façon équitable »

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani
[care of] Public relations Office
Number 4, 2 Azizi Street intersection
Tehran, République islamique d'Iran

Courriel : bia.judi@yahoo.com (objet : **FAO**)

Ayatollah Sadegh Larijani

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani
c/o Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Ave
South of Serah-e Jomhuri

Tehran, République islamique d'Iran

Courriel : info@humanrights-iran.ir (Objet :

FAO Mohammad Javad Larijani)

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

IRAN. DES ARABES AHWAZIS RISQUENT UN PROCÈS INIQUÉ ET DES ACTES DE TORTURE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les Arabes ahwazis constituent l'une des nombreuses minorités en Iran. Une grande partie de la communauté arabe d'Iran habite dans la province du Khuzestan, dans le sud-ouest du pays. La plupart sont des musulmans chiites mais certains se seraient convertis au sunnisme, exacerbant les suspicions qu'entretient le gouvernement vis-à-vis des Arabes ahwazis. Ces derniers se plaignent souvent d'être marginalisés et victimes de discrimination en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à un logement décent, à la participation politique et aux droits culturels.

Le mois d'avril 2005 a été marqué par des manifestations de grande ampleur dans la province du Khuzestan, déclenchées par des rumeurs suggérant que le gouvernement envisageait de disperser cette population ou de la contraindre à renoncer à son identité arabe. À la suite d'attentats à l'explosif commis en juin et octobre 2005 à Ahvaz, qui ont fait au moins 14 morts, ainsi qu'en septembre et octobre 2005 sur des installations pétrolières, les violences se sont intensifiées et des centaines de personnes auraient été appréhendées. D'autres attentats à la bombe, qui ont fait au moins six morts, ont eu lieu le 24 janvier 2006. Ils ont été suivis d'une nouvelle vague d'arrestations arbitraires. Au moins 15 hommes ont été exécutés par la suite en raison de leur participation présumée à ces attentats.

Mohammad Ali Amouri a fui l'Iran pour l'Irak en décembre 2007 ; il semblait alors être recherché par les autorités pour avoir organisé des manifestations pendant le mouvement de protestation antigouvernemental de grande ampleur en avril 2005. Il a été appréhendé à Bassora, dans le sud de l'Irak, accusé d'être entré illégalement sur le territoire irakien et condamné à un an de prison à purger à la prison d'Al Amara. Une fois sa peine terminée (voir AU 03/09, MDE 14/001/2009, 7 janvier 2009, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE14/001/2009/fr>), il a été renvoyé de force en Iran, où il a été arrêté 20 jours après son arrivée.

Des dizaines, voire des centaines, de membres de la minorité arabe ahwazie auraient été interpellés avant, pendant et après les rassemblements du 15 avril 2011. Celles-ci, qui marquaient le sixième anniversaire des manifestations de grande ampleur de 2005, avaient été appelées « Journée de la colère ». Au moins trois personnes (selon les autorités), et peut-être bien plus, ont été tuées au cours des rassemblements d'avril 2011 lors d'affrontements avec les forces de sécurité, notamment dans le quartier de Malashieh, à Ahvaz. Amnesty International a obtenu les noms de 27 personnes qui auraient été tuées. Selon certaines sources parmi la communauté arabe ahwazie, le nombre de victimes serait encore plus élevé. L'organisation n'est pas en mesure de confirmer ces informations car les autorités iraniennes ne l'autorisent pas à se rendre dans le pays. Celles-ci contrôlent étroitement le flux d'informations qui entrent et sortent de la province du Khuzestan, notamment en empêchant les journalistes étrangers de s'y rendre. Au moins quatre Arabes ahwazis seraient morts en détention entre le 23 mars et la mi-mai 2011, probablement des suites d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements. D'autres, dont Hadi Rashidi, ont été hospitalisés à la même période, toujours en raison de ces sévices, semble-t-il.

Entre le 10 janvier et début février 2012, juste avant les élections parlementaires organisées le 2 mars dernier, 50 à 65 personnes auraient été appréhendées dans au moins trois endroits différents de la province du Khuzestan. Au moins deux décès en détention ont également été signalés. Certains Arabes ahwazis, principalement à Shoush, dans le centre-nord du Khuzestan, ont appelé au boycott des élections. Plusieurs personnes auraient été appréhendées après l'apparition de slogans anti-élection peints sur les murs. Les autorités semblent avoir procédé à des arrestations préventives afin d'empêcher tout rassemblement d'Arabes ahwazis pour l'anniversaire des manifestations organisées dans tout le pays le 14 février 2011 en soutien aux peuples tunisien et égyptien, victimes d'une répression violente, ou pour celui de la « Journée de colère », le 15 avril. Juste avant le 15 avril dernier, de fin mars à mi-avril, au moins 25 Arabes ahwazis auraient été interpellés à la suite des manifestations qui ont eu lieu à travers toute la province du Khuzestan.

Noms : Mohammad Ali Amouri, Rahman Asakereh, Hadi Rashedi, Hashem Shabani Amouri, Sayed Jaber Alboshoka et Sayed Mokhtar Alboshoka
Genre : hommes

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



AU 137/12, MDE 13/029/2012, 18 mai 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

